

Appel au Conseil d'Etat

POUR UNE FEUILLE DE ROUTE AMBITIEUSE

SUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

Monsieur le Président du Conseil d'Etat,
Madame la Conseillère d'Etat, Messieurs les Conseillers d'Etat,

Le réchauffement planétaire est aujourd'hui une évidence. Le rapport 2014 du GIEC démontre que pour limiter cette augmentation à +2° d'ici la fin du 21^{ème} siècle et éviter l'emballement des changements climatiques, il est nécessaire de réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre entre 40% à 70% d'ici à 2050 et les ramener à un niveau proche de zéro d'ici la fin du siècle. Parallèlement, la crise énergétique actuelle montre que le modèle d'une croissance économique basée sur l'abondance de ressources fossiles et fissiles à bas prix est une illusion.

Pour maîtriser les émissions de gaz à effet de serre, réduire notre dépendance aux énergies non-renouvelables et conduire Genève sur la voie de la société à 2000W, il est essentiel de diminuer la consommation d'énergie pour le chauffage des bâtiments. Dans le canton, celle-ci englutit la moitié de l'énergie directement consommée et est responsable de plus de la moitié des émissions de CO2.

Si la construction de logements neufs répond aujourd'hui à des standards énergétiques de qualité, ce n'est pas le cas des immeubles actuels. Or, leur rénovation s'effectue à un rythme beaucoup trop faible de moins de 1% par an, alors même que le standard énergétique de ces rénovations est souvent encore insuffisant. A ce jour, force est de constater que la nouvelle loi cantonale sur l'énergie ne déploie pas les effets attendus sur le terrain.

Le faible niveau des prix actuels de l'énergie n'intègre pas aujourd'hui le coût économique des atteintes à l'environnement et constitue ainsi un obstacle au déclenchement des projets de rénovations. Néanmoins, attendre que les bouleversements climatiques aient des impacts financiers élevés pour la collectivité n'est pas une option. Au contraire, il y a de nombreux avantages à anticiper ces changements et à investir dans les domaines qui feront la croissance et les emplois de demain.

En réalisant des investissements ambitieux dans la rénovation des bâtiments, nous pouvons :

- créer des emplois non délocalisables et de l'activité pour nos entreprises ;
- générer des compétences qui permettront à nos entreprises d'exporter leur savoir-faire et de se positionner comme leaders sur les nouveaux marchés de la croissance verte ;
- améliorer la qualité de l'air et les conditions de vie des habitants tout en réduisant les coûts de la santé ;
- diminuer la facture des hydrocarbures achetés à l'étranger et améliorer notre souveraineté énergétique.

Nous, signataires de cette lettre ouverte, demandons au Conseil d'Etat de réaliser rapidement une feuille de route ambitieuse pour la rénovation du parc immobilier. L'élaboration de cette feuille de route devra favoriser le dialogue et la concertation avec l'ensemble des parties prenantes, en particulier les acteurs de terrain. Il s'agit de mobiliser la société civile, les milieux économiques et politiques, ainsi que les professionnels de la recherche et de l'enseignement pour définir ensemble :

- **un modèle de financement équilibré entre les propriétaires qui augmentent la valeur de leur bien, les locataires qui diminuent leurs charges et l'Etat qui remplit ses objectifs de politique énergétique et climatique ;**
- **une formation appropriée tant pour la relève que pour les professionnels des différents métiers qui doivent se convertir à de nouvelles techniques et être à même de mieux appréhender l'évolution législative ;**
- **une simplification des processus administratifs et réglementaires, ainsi que des divers modes de subvention ;**
- **une prise de conscience du rôle crucial des résidents dans les économies d'énergie ;**
- **des solutions techniques diversifiées pour les différents types de bâtiments.**

Nous sommes conscients qu'une révision de la législation est nécessaire pour favoriser la réalisation concrète des rénovations et éviter les contradictions qui maintiennent aujourd'hui la plupart des projets au stade des intentions. Parce que nous estimons qu'il est urgent d'agir, nous sommes prêts, à travers nos engagements institutionnels, professionnels et personnels, à contribuer de manière constructive à un programme d'actions qui doit redonner à Genève sa place de canton leader en matière énergétique. Ce programme doit être empoigné sans tarder et constituer une des priorités de la politique économique et énergétique des prochaines années.

Liste des premiers signataires :

- **Lauren Baddeley**
- **Gabriel Barrillier**
- **Stephane Fuchs**
- **Gilles Garazi**
- **Francois Guisan**
- **François Hiltbrand**
- **René Longet**
- **Carlos Medeiros**
- **Christina Meissner**
- **Philippe Roch**